

de bus ou de car

EN CAS D'ACCIDENT OU DE DÉBUT D'INCENDIE

Mettre en sécurité



Évaluer la situation et **faire évacuer** si nécessaire les passagers du bus ou du car.



Mettre en sécurité les passagers dans une zone refuge* sûre.



Éviter que les victimes soient vues par les passagers.

*La zone de refuge devra être :

■ Extérieure au bus ou au car

■ Hors de la chaussée ou protégée par les glissières de sécurité



En cas de début d'incendie, utilisez l'extincteur embarqué et le mettre en œuvre sans prendre de risque pour maîtriser le feu naissant.

Donner l'alerte

Composez le **18 ou le 112** pour joindre les sapeurs-pompiers et **précisez** :



Le lieu de l'accident
adresse / route / commune



Le nombre de personnes transportées



Le nombre de blessés et leur état



Le type de carburant du bus
GPL, Diesel, GNV



Les circonstances
autres véhicules impliqués / causes de l'incident / risques à proximité



La ligne desservie

**GARDEZ VOTRE CALME ET ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT LES SECOURS
AVANT DE LAISSER PARTIR LES PASSAGERS.**